



Communiqué de presse
Juin 2021

HUILES ESSENTIELLES FRANÇAISES ET AROMATHERAPIE

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE À FORT POTENTIEL ECONOMIQUE

Les huiles essentielles (HE) ont connu un essor considérable en moins de 10 ans, portées par l'engouement des populations pour les solutions naturelles en matière de santé, beauté et alimentation. Les huiles essentielles représentent un marché national et mondial dynamique et en croissance. Chaque année, le secteur de **l'aromathérapie progresse de près de 10%** et représente un **chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros**. La France, forte d'un savoir-faire historique, d'une expertise et de produits de qualité reconnus mondialement, est à la fois une importante terre de production et le principal marché de consommation en Europe. En 2016, on estimait à **environ 14 millions** le nombre de **flacons d'huiles essentielles** pures vendus au détail en France. **La filière française en croissance fait déjà rayonner l'expertise de l'hexagone à travers le monde.**

Huiles essentielles, une ressource porteuse pour la filière française des plantes à parfum

Les huiles essentielles sont un des produits issus des Plantes à Parfums (lavande, sauge sclarée...), Aromatiques (thym...) et Médicinales (camomille, mélisse...), dites PPAM. En 2018, FranceAgriMer recensait 5 287 producteurs de PPAM sur le territoire national, avec **350 plantes différentes** cultivées sur 53240 ha dont **16.5% en bio** (2 fois plus que la moyenne française toutes cultures confondues). Il s'agit d'une des rares filières agricoles qui se développe encore : **+85 % de chiffre d'affaires** en 25 ans, **+173 % de surface** en 10 ans et **+280 % d'exploitations** en 10 ans.

Les huiles essentielles représentent environ 50% du chiffre d'affaires généré par les transformations de PPAM françaises, soit environ **2,5 milliards d'euros** pour ces produits économiquement intéressants à fortes valeurs ajoutées. Les huiles essentielles sont utilisées par de nombreuses industries : détergence, parfumerie, cosmétique, aromathérapie, agroalimentaire, ...

Chaque année, les exportations avoisinent les 5 000 tonnes pour près de **400 millions d'euros** (+139 % en valeur et +25 % en volume en 10 ans). La France est le **premier producteur mondial** d'huile essentielle de lavandin avec une production annuelle de plus 1 500 tonnes et le **deuxième producteur mondial** d'huile essentielle de lavande.

La filière des PPAM est profondément liée à l'**identité des territoires**, tel que le sud-est berceau de la parfumerie, mais également à la préservation de la **biodiversité** et à la valorisation des ressources d'outre-mer : niaouli, vétiver, ylang-ylang... Les territoires ultra-marins français recèlent 80 % de la biodiversité française et **10 % de la biodiversité mondiale**. La filière joue aussi un rôle dans l'**équilibre économique** des régions de par ses externalités positives telles que le tourisme.

Aromathérapie, un marché en croissance grâce à des consommateurs fidèles

L'Aromathérapie est liée à l'utilisation d'huiles essentielles dans la recherche d'un bien-être physique et/ou psychologique et d'une prise en charge de sa santé de façon naturelle. Mondialement, environ 30% des volumes d'huiles essentielles sont utilisés en Aromathérapie pour près **3,5 Mrd \$ US** (3 Mrd €) en 2019 soit **50% du chiffre d'affaires** global. Le débouché de l'Aromathérapie est donc très porteur et crée de la valeur ajoutée.

En France, la pharmacie est le lieu d'achat privilégié par les consommateurs d'Aromathérapie qui y retrouvent tant des huiles essentielles pures que des produits formulés : sirops, capsules à avaler, baumes ou encore sprays d'ambiance incorporant des huiles essentielles. Le marché français de l'Aromathérapie connaît une progression très importante. Entre 2012 et 2018, le marché de la pharmacie s'est envolé de **+ 112 %** pour les huiles essentielles pures et **+ 86 %** pour les produits formulés, pour aujourd'hui dépasser les **200 millions d'euros**.

50% des français ont déjà consommé des produits d'aromathérapie, principalement pour des problèmes liés aux muscles et articulations, au stress, au sommeil ou bien à la sphère ORL. Parmi les consommateurs expérimentés interrogés par le Consortium HE (étude sur 27532 consommateurs en 2019), **99% sont satisfaits** de leur utilisation d'huiles essentielles.

Parce qu'elles sont **efficaces et polyvalentes**, les produits à base d'huiles essentielles peuvent prendre plusieurs formes : médicaments, dispositifs médicaux, cosmétiques, compléments alimentaires, arômes, biocides... Alors qu'en pratique une même huile essentielle est parfois utilisée aussi bien sur la peau, que par voie interne ou en diffusion, chaque produit ne peut être régi que par une seule réglementation dont découlent les seules informations qu'il sera possible de donner aux consommateurs. Certains usages (biocides ou produits phytopharmaceutiques par exemple) restent difficilement accessibles en raison d'**exigences réglementaires fortes**. Ces contraintes réglementaires pourraient à terme mettre en difficulté un secteur et une production française.

Savoir-faire historique, secteur en croissance, marché porteur... PPAM de France et le Consortium HE se sont attachés à montrer le dynamisme de la France en matière d'huiles essentielles et l'étendu des actuels et potentiels futurs débouchés ainsi que les contraintes réglementaires auxquelles fait face le secteur dans un dossier économique disponible sur leurs sites internet respectifs.



PPAM de France
contact@ppamdefrance.com
www.ppamdefrance.com



Consortium Huiles Essentielles*
contact@consortium-he.org
www.consortium-he.org

* Arkopharma, Aroma-Zone, Florame, Laboratoires Gilbert, Ladrôme Laboratoire, Léa Nature, Omega Pharma - Phytosun Arômes, Payan Bertrand, Pierre Fabre – Naturactive, Pranarôm, Laboratoire Puresentiel et Weleda.